

# PLAN D'ACTION DÉTAILLÉ DU SECRÉTARIAT DU CONSEIL DU TRÉSOR DU CANADA

aux recommandations du Rapport 2 de 2022 sur la Stratégie pour un gouvernement vert du Commissaire à l'environnement et au développement durable

Numéro de référence dans le rapport	Recommandation du VGC	Réponse du Ministère	Description du résultat final prévu	Date d'achèvement prévue	Jalons importants (description/dates)	Organisation responsable ou point de contact (nom, poste, no de tél.)	Indicateur de réalisation (Pour l'usage du Comité seulement)
2.35	Le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada devrait recueillir les données sur l'ensemble des sources d'émissions de gaz à effet de serre produites par le gouvernement du Canada et les publier de manière claire et exhaustive dans un rapport sommaire annuel.	<p>Recommandation acceptée. Le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada est d'accord avec la nécessité de publier tous les ans des renseignements clairs et complets sur les progrès accomplis. Le Secrétariat s'efforcera d'améliorer le contenu de son rapport sommaire annuel sur les progrès accomplis qu'il publiera sur le site Web du Centre pour un gouvernement vert, conformément à cette recommandation. Le champ d'application des rapports est en voie d'être élargie pour tenir compte des exigences de la Stratégie pour un gouvernement vert de 2020, y compris la divulgation des émissions du champ d'application 3. Le Centre pour un gouvernement vert entreprendra des consultations sur la communication de données sur les émissions des sociétés d'État en vue de la prochaine mise à jour prévue de la Stratégie pour un gouvernement vert en 2023-2024.</p> <p>Les mesures associées à cette recommandation seront mises en œuvre dans le cadre de la mise à jour annuelle des rapports sur les émissions de gaz à effet de serre (tous les ans environ en janvier) sur le site Web du Centre.</p>	<p>Augmentation de la portée de la déclaration pour inclure toutes les sources clés au moyen de la mise à jour annuelle de la déclaration des émissions de gaz à effet de serre (GES). Cela comprendra plus de renseignements sur les émissions de portée 3.</p> <p>Achèvement des consultations et élaboration d'une approche sur la déclaration des émissions des sociétés d'État.</p>	Janvier 2024	<ul style="list-style-type: none"> <li>Augmentation de la portée des rapports pour inclure les émissions de portée 3 sur le site Web du centre (achèvement prévu d'ici février 2023)</li> <li>Mise à jour de la déclaration annuelle des émissions de GES sur le site Web du centre (achèvement prévu d'ici janvier 2023 pour l'exercice 2021-2022 et janvier 2024 pour l'exercice 2021-2022)</li> <li>Consultations sur la déclaration des émissions des sociétés d'État et élaboration d'une approche pour la prochaine mise à jour prévue de la Stratégie pour un gouvernement vert au cours de l'exercice 2023-2024 (achèvement prévu d'ici décembre 2023)</li> </ul>	Nick Xenos, Directeur exécutif Tél. : 613-863-3821	
2.43	Le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada devrait inclure des détails supplémentaires concernant les engagements stratégiques dans la prochaine version révisée de la Stratégie pour un gouvernement vert.	Recommandation acceptée. Le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada inclura des détails supplémentaires sur les engagements stratégiques dans la prochaine révision de la Stratégie pour un gouvernement vert.	Mise à jour des engagements stratégiques dans la prochaine révision de la Stratégie pour un gouvernement vert.	Mars 2024	<ul style="list-style-type: none"> <li>Inclure des renseignements supplémentaires liés aux engagements stratégiques sur le site Web et dans la prochaine révision de la Stratégie pour un gouvernement vert, y compris sur les achats écologiques, les technologies propres, les partenariats, les politiques et la mesure du rendement (achèvement prévu d'ici mars 2024).</li> </ul>	Nick Xenos, Directeur exécutif Tél. : 613-863-3821	

2.53	Le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada devrait définir une stratégie exhaustive de gestion des risques qui décrit comment il recensera, surveillera et atténuera de façon périodique les risques importants.	Recommandation acceptée. Le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada est d'accord avec la nécessité d'élaborer une approche globale de gestion des risques qui décrit comment les risques importants seront régulièrement cernés, surveillés et atténués. Le Centre pour un gouvernement vert a amorcé ces travaux à l'été 2021 et ceux-ci seront élargis et mis à jour, avec les commentaires des autres ministères.  Les activités liées à cette recommandation seront terminées d'ici à juin 2023.	Approche de gestion des risques mise à jour dans le cadre de laquelle les risques sont déterminés, surveillés et atténués, y compris un registre des risques et un plan de gestion des risques.	Juin 2023	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Commentaires interministériels sur l'approche de gestion des risques (<u>achèvement prévu d'ici mars 2023</u>)</li> <li>• Mise au point de l'approche de gestion des risques qui sera mise à jour régulièrement (<u>achèvement prévu d'ici juin 2023</u>)</li> </ul>	Nick Xenos Directeur exécutif Tél. : 613-863-3821	
2.56	Le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada devrait :  fixer une date limite à laquelle tous les ministères devront avoir achevé leurs plans de réduction des émissions de gaz à effet de serre et de carboneutralité;  obliger les ministères à inclure dans leurs plans les jalons établis dans la Stratégie pour un gouvernement vert;  faciliter la réalisation d'examens indépendants des plans fournis par les ministères afin de déterminer s'ils suffiront pour atteindre l'objectif de carboneutralité d'ici à 2050.	Recommandation acceptée. Le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada est d'accord avec le fait qu'un échéancier clair devrait être mis en place pour les ministères afin d'élaborer des plans ministériels de réduction des émissions de gaz à effet de serre et que ces plans devraient être examinés.  Le Secrétariat mettra à jour la Stratégie pour un gouvernement vert en 2023-2024, et il veillera alors à ce que des échéanciers clairs soient prévus pour les plans de réduction des émissions de gaz à effet de serre provenant des biens immobiliers.  De plus, le Secrétariat collaborera avec le ministère de la Défense nationale, la Garde côtière canadienne et la Gendarmerie royale du Canada pour assurer l'achèvement des plans de décarbonisation du parc de véhicules du secteur de la sûreté et de la sécurité nationales d'ici à 2023, comme l'exige la Stratégie pour un gouvernement vert.	Calendrier établi pour les plans de réduction des émissions de GES des biens immobiliers.  Les plans ministériels de réduction des émissions de GES sont examinés.  Achèvement des plans nationaux de décarbonisation des parcs de véhicules de sûreté et de sécurité.	Mars 2024	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Établissement d'un échéancier pour les plans d'émissions de GES des biens immobiliers (<u>achèvement prévu d'ici mars 2024</u>)</li> <li>• Établissement d'un processus d'examen des plans de réduction des émissions de GES des biens immobiliers (<u>achèvement prévu d'ici mars 2024</u>).</li> <li>• Achèvement des plans de décarbonisation des parcs de véhicules de sécurité nationale (<u>achèvement prévue d'ici décembre 2023</u>)</li> </ul>	Nick Xenos Directeur exécutif Tél. : 613-863-3821	
2.63	Le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada devrait définir une approche pour surveiller les coûts et les économies afin de fournir aux décideurs, aux parlementaires et à la population canadienne des informations suffisantes sur les économies et les coûts estimatifs liés	Recommandation acceptée en partie. Le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada est d'accord avec le fait que la cible de la carboneutralité d'ici à 2050 indiquée dans la Stratégie pour un gouvernement vert devrait être mise en œuvre de la manière la plus rentable possible et qu'il faudrait fournir aux parlementaires et à la population canadienne suffisamment d'information	Plus de renseignements sont publiés sur l'approche du Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada (SCT) pour le suivi des coûts d'écologisation et des économies.  Rapport du SCT (au moyen de sa stratégie ministérielle	Mars 2023	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Une description de l'approche du SCT pour le suivi des coûts d'écologisation et des économies publiées sur le site Web du gouvernement vert de Canada.ca (<u>achèvement d'ici mars 2023</u>)</li> <li>• Rapport du SCT (au moyen de sa stratégie ministérielle de développement durable et de son site</li> </ul>	Nick Xenos Directeur exécutif Tél. : 613-863-3821	

	<p>à l'atteinte de la carboneutralité d'ici à 2050.</p>	<p>sur l'approche à adopter pour mesurer la rentabilité.</p> <p>Le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada n'est pas d'accord pour dire qu'il n'a pas d'approche pour assurer le suivi des coûts et des économies. Le Centre pour un gouvernement vert a élaboré une approche qui vise à assurer les coûts de mise en œuvre les plus bas possibles pendant le cycle de vie (y compris les coûts et les économies sur la durée de vie des actifs) et il a mis au point des contrôles pour atteindre cet objectif. L'approche comprend les mesures décrites au paragraphe 2.61.</p> <p>De plus, les ministères rendent compte au Parlement de leurs dépenses en immobilisations par l'intermédiaire du budget principal des dépenses et des comptes publics. Ils rendent aussi compte des progrès globaux en matière d'écologisation de leurs opérations par l'intermédiaire de leurs stratégies ministérielles de développement durable.</p> <p>Les coûts et les économies liés à l'écologisation sont intégrés dans les dépenses d'immobilisations globales liées aux biens immobiliers et aux parcs de véhicules et ne représentent qu'une partie minime de ces dépenses. Il serait extrêmement exigeant en ressources de séparer les composantes liées à l'écologisation de celles liées aux investissements en immobilisations pour toutes les dépenses en immobilisations après coup. La mise en œuvre d'une analyse des coûts du cycle de vie avec des contrôles au début des projets est un moyen efficace d'obtenir des résultats en matière d'écologisation à un coût moindre.</p> <p>À ce titre, le Secrétariat publiera plus d'information sur cette approche de suivi des coûts et des économies pour la population canadienne d'ici l'hiver 2023.</p> <p>De plus, le Secrétariat rendra compte (par l'entremise de sa Stratégie</p>	<p>de développement durable et de son site Web) sur les deux programmes qu'il exécute, soit le Fonds pour un gouvernement vert et le Programme d'approvisionnement en carburant à faible teneur en carbone.</p>		<p>Web) sur les deux programmes qu'il exécute, soit le Fonds pour un gouvernement vert et le Programme d'approvisionnement en carburant à faible teneur en carbone. Cela comprendra des renseignements sur le budget et les coûts du programme (<u>achèvement d'ici mars 2023</u>).</p>		
--	---	--	---	--	---	--	--

		ministérielle de développement durable et de son site Web) des deux programmes qu'il exécute : le Fonds pour un gouvernement vert et le Programme d'approvisionnement de combustibles à faible teneur en carbone.					
--	--	---	--	--	--	--	--